



Aywaille, le 4 juin 2020

Objet : Conditions pratiques de la reprise du 8 juin – Implantation d’Aywaille

Chers Parents,

C’est avec plaisir que nous constatons que beaucoup d’entre vous ont fait le choix de remettre leurs enfants à l’école ce lundi 8 juin. Toute l’équipe éducative est occupée à préparer avec enthousiasme ce retour.

Comme indiqué dans la dernière communication, l’école post-confinement sera différente de celle connue avant. Les autorités ont été très claires à ce propos : l’objectif principal de ce retour à l’école est de renouer du lien social. Les journées seront partagées entre apprentissages (révisions, consolidations et nouveaux apprentissages), discussions pour appréhender ensemble les derniers événements et activités sociales.

Voici les conditions de cette reprise, qui doivent être suivies à la lettre.

1/ Organisation pratique

L’enfant doit être déposé et repris aux heures indiquées ci-dessous.

Aucun parent n’est autorisé à pénétrer ni dans la cour maternelle, ni dans la cour primaire.
Un seul parent par famille peut déposer son enfant pour éviter tout rassemblement aux entrées de l’école.

Classe	Heure d’arrivée	Heure de départ	Départ - Mercredi
Accueil	8h40	15h	12h
M1	8h40	15h	12h
M2	8h20	15h20	12h20
M3	8h20	15h20	12h20
P1	8h45	15h30	12h20
P2	8h45	15h30	12h20
P3	8h30	15h15	12h10
P4	8h30	15h15	12h10
P5	8h15	15h	12h
P6	8h15	15h	12h

En primaire, les enfants doivent rester à l’école toute la journée. Ils ne pourront pas quitter l’école sur le temps de midi et prendront leur repas à l’école.

En cas de demande particulière à ce sujet (rendez-vous médical ou autre), je vous invite à contacter le titulaire de votre enfant.

En maternelle, les enfants qui quittent l'école à midi ne peuvent pas revenir avant le lendemain. L'instituteur doit être prévenu de ce départ anticipé, au plus tard le matin, lorsque l'enfant est déposé à l'école.

2/ Garderie des élèves en dehors des heures scolaires

La garderie reprend aux conditions et tarifs habituels.

Avant 8h15 ou après 16h, le parent qui vient rechercher son enfant doit se présenter à la grille de la cour maternelle (Rue des Sœurs), prévenir de son arrivée en sonnant et attendre que le surveillant se présente à la grille.

3/ Siestes

Les plus petits auront l'occasion de faire la sieste l'après-midi. Conformément aux consignes de l'ONE, les parents doivent fournir une couverture et un drap individuels. Faute de ceux-ci, l'enfant ne pourra pas faire de sieste.

4/ Fréquentation des cours

Si vous avez fait le choix de ce retour, nous vous demandons de veiller à ce qu'il soit présent tous les jours afin de garantir le bon déroulement des activités de la classe.

Si vous avez fait le choix de garder votre enfant à la maison, vous avez la possibilité de solliciter directement auprès du titulaire de votre enfant copie des travaux qui auront été réalisés pendant la classe. Le titulaire ne préparera pas de travail spécifique pour ces enfants et ne corrigera pas le travail réalisé à la maison.

5/ Règles de sécurité

- Le port du masque est obligatoire en cas de contacts entre adultes (enseignants, parents, ...)
- Le lavage des mains reste obligatoire plusieurs fois par jour, notamment au moment d'arriver à l'école et de la quitter ;
- Le repas froid sera pris en classe, avec le titulaire ;
- **L'enfant présentant des signes cliniques doit rester à la maison ;**
- Les parents d'élèves présentant des symptômes en cours de journée seront contactés immédiatement pour récupérer leur enfant et l'enfant et ses contacts devront être testés ;
- La distanciation sociale ne s'applique plus entre les enfants, mais reste d'application entre les enfants de Primaires et les adultes.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire. L'efficacité du dispositif mis en place sera évaluée au jour le jour et adaptée si nécessaire.

P. CRUTZEN
Directrice